

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À MONTMAGNY LE MARDI 9 SEPTEMBRE 2008 À 20H30 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- FRANÇOISE AUCLAIR, municipalité de Lac-Frontière
- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS

- ROBERT BEAUMONT, représentant de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- MICHEL COULOMBE, représentant de la Ville de Montmagny
- CARL DUBÉ, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- PIERRE FORTIN, représentant de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace
- PIERRE THIBAudeau, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- NORBERT MORIN, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- JACQUES ANDRÉ ROY, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MARCEL CATELLIER, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Madame Nancy Labrecque, directrice générale, Monsieur Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Madame Julie Roy, chargée de projets municipaux et responsable des dossiers légaux.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2008-09-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 9 septembre 2008 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 8 juillet 2008
4. RENCONTRE
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Locaux
 - 5.2 Poste de la SQ
 - 5.2.1 Déneigement
 - 5.3 Gestion des boues de fosses septiques
 - 5.3.1 Rapport des vidanges effectuées par municipalité
 - 5.4 Chemin de fer Québec Central
 - 5.5 Radio de la région
 - 5.6 Rapport annuel 2007
 - 5.7 Ressources humaines
 - 5.7.1 Fin d'emploi
 - 5.7.2 Confirmation d'emploi

- 5.8 Contrat d'archives
- 5.9 Colloque de l'ADGMRCQ les 22, 23 et 24 octobre 2008
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Pacte rural
 - 6.1.1 Projets locaux
 - 6.1.2 Projets régionaux
 - 6.1.3 Bilan du Pacte rural I
 - 6.2 Journée des ressources naturelles
 - 6.3 Projets régionaux
 - 6.4 Projet de parc éolien communautaire
 - 6.4.1 Comité
 - 6.4.2 Appel de propositions
 - 6.5 Transport adapté
 - 6.6 Monk
 - 6.7 RCI - Coupes forestières
 - 6.8 Schéma d'aménagement
 - 6.8.1 Comité
 - 6.8.2 Consultations
 - 6.9 Tournée de familiarisation - Milieu scolaire primaire - Montmagny
 - 6.10 Pointe aux pins
 - 6.11 Route verte - Mise aux normes
 - 6.12 Téléphonie cellulaire
 - 6.13 Championnat du monde de traîneaux à chiens
 - 6.14 Modification aux règlements d'urbanisme de Cap-Saint-Ignace
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 Postes Canada
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de juillet et août 2008
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 31 août 2008
- 9. RAPPORT DES COMITÉS
- 10. VARIA OUVERT
 - 10.1 Évaluation municipale
 - 10.2 Ponts - Entente MTQ
 - 10.3 Permis de construction
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 8 JUILLET 2008

2008-09-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau
 APPUYÉ PAR : M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 8 juillet 2008 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

N/A

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
5.1 LOCAUX

Actuellement, il y a des discussions avec les juristes du MAMR concernant l'application de l'article 6.3 du Code municipal, puisque les intervenants au dossier ne s'entendent pas sur une même interprétation.

Pour la MRC de Montmagny, il est certain que le dossier de réaménagement des locaux est un projet de revitalisation du centre-ville et de réhabilitation d'espaces locatifs abandonnés. De plus, la synergie découlant de la localisation de plusieurs organismes de développement du milieu est un des éléments importants de ce projet. Le patrimoine historique de ce bâtiment est également indéniable.

En ce qui concerne la réalisation des travaux de réaménagement, le processus de soumission pour ceux-ci est obligatoire. La jurisprudence est claire à ce sujet.

Le conseil réitère que ce dossier est prioritaire pour la MRC. Il demande que le Comité de travail des locaux se réunisse en vue de préparer le dossier pour une rencontre avec le cabinet de la Ministre des Affaires municipales.

5.2 POSTE DE LA SQ

5.2.1 DÉNEIGEMENT

2008-09-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN
APPUYÉ PAR: M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny renouvelle le contrat avec l'entreprise « *Jacques & Raynald Morin inc.* » au montant de **2 800 \$**, plus les taxes, pour le déneigement du poste de la SQ pour la saison hivernale 2008-2009, soit de la première à la dernière neige et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

ADOPTÉ

5.3 GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

5.3.1 RAPPORT DES VIDANGES EFFECTUÉES PAR MUNICIPALITÉ

Actuellement, l'entrepreneur est dans la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Les vidanges des municipalités de Cap-Saint-Ignace, de la Ville de Montmagny et de Berthier-sur-Mer ont été réalisées lors d'une première tournée et il reste les cas non résolus à régler.

Voici un tableau résumant l'état de situation.

MUNICIPALITÉS	ÉTAPES RÉALISÉES	Taux de vidange (%)
Cap-Saint-Ignace	Compilation 1 ^{ère} visite	81,5
Ville de Montmagny	Relevés reçus → Compilation dans le système d'ici le 9 septembre prochain	À venir
Berthier-sur-Mer	Relevés non encore reçus suite aux vidanges	À venir
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	Vidanges en cours sur le territoire	À venir

5.4 CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Le ministère des Transports a lancé un appel d'intérêt concernant le développement, la gestion et l'exploitation du réseau du Chemin de fer Québec Central. On se souvient que le MTQ a procédé à l'achat de la subdivision Chaudière (de Vallée-Jonction à Lac-Frontière) en juin 2008.

La directrice générale souligne qu'il y aura une session d'informations, le 11 septembre prochain, à l'intention des entreprises pouvant éventuellement développer, exploiter et gérer le réseau de chemin de fer (l'addenda n°1 précise que le tracé du réseau inclus également la partie reliant Vallée-Jonction à Lac-Frontière).

Le préfet et la directrice générale participeront à cette rencontre.

Le MTQ a fixé le 16 octobre 2008 comme date limite pour recevoir les soumissions pour les avis d'intérêts.

À SUIVRE.

5.5 RADIO DE LA RÉGION

Une vérification a été faite auprès de la Chambre de Commerce, lequel organisme pilote ce dossier pour la région pour les prochaines démarches à venir dans ce dossier.

À SUIVRE.

5.6 RAPPORT ANNUEL 2007

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel 2007 sur les principales activités réalisées par l'équipe de la MRC de Montmagny;

2008-09-04

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR: M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil des maires de la MRC de Montmagny accepte le rapport d'activités annuel 2007 de la MRC de Montmagny et que celui-ci soit transmis au ministère des Affaires municipales et des Régions pour fin de subvention.

ADOPTÉ

5.7 RESSOURCES HUMAINES

5.7.1 FIN D'EMPLOI

- CONSIDÉRANT l'information obtenue à l'effet que M. Jocelyn Normand, inspecteur en évaluation ne peut reprendre son emploi à la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que ce dernier a reçu une lettre en date du 18 août dernier laquelle lui indique la fin de son emploi à la MRC de Montmagny au 16 août 2008;

2008-09-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR: M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil des maires de la MRC de Montmagny confirme la fin de l'emploi, au 16 août 2008, de M. Jocelyn Normand, lequel occupait le poste d'inspecteur en évaluation pour la MRC de Montmagny depuis février 2006.

ADOPTÉ

5.7.2 CONFIRMATION D'EMPLOI

- CONSIDÉRANT l'embauche de Mme Josie Talbot-Lachance à compter du 10 mars 2008 et ce, jusqu'au 10 juin 2008 à titre d'inspecteur en évaluation pour la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT l'évaluation de son travail;

2008-09-06

IL EST PROPOSÉ PAR : MME FRANÇOISE AUCLAIR
APPUYÉ PAR: M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'on confirme l'embauche de Mme Josie Talbot-Lachance au poste d'inspecteur en évaluation pour la MRC de Montmagny avec les attentes de la MRC de Montmagny en matière de prestation de travail.

ADOPTÉ

5.8 CONTRAT D'ARCHIVES

- CONSIDÉRANT que la résolution n° 2007-07-05 modifiait la résolution n° 2007-09-23 pour retirer, dans la liste des acquisitions projetées, le logiciel e-documentik au montant de 6 585 \$;
- CONSIDÉRANT qu'à l'étude de ce dossier, il a été décidé d'acquérir le logiciel d'archives de GCI au montant de 7 647 \$ plus taxes;

2008-09-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT
APPUYÉ PAR: M. MICHEL COULOMBE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à signer le contrat d'acquisition et de soutien technique du logiciel d'archives de l'entreprise GCI.

ADOPTÉ

5.9 COLLOQUE DE L'ADGMRCQ LES 22, 23 ET 24 OCTOBRE 2008

La MRC de Montmagny sera l'hôte du colloque d'automne de l'ADGMRCQ. Entre 40 à 70 congressistes sont attendus pendant trois jours dans la région.

Le 22 octobre est réservé pour faire connaître la région et les 23 et 24 octobre sont réservés pour des ateliers de formation des membres.

L'organisation de ce genre d'activités nous permet de montrer aux autres régions du Québec les particularités de notre région, mais également de constater la qualité des infrastructures et des ressources dont on dispose.

Actuellement, un total 4 900 \$ en commandites a été amassé pour l'organisation de ce colloque.

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 PACTE RURAL

6.1.1 PROJETS LOCAUX

Projet 1 - Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières

Équipements pour les activités de l'International de traîneaux à chiens et le Championnat du monde 2009

2008-09-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR: M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 10 700 \$ pour un projet total de 15 300 \$ soit accordée à la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières pour l'achat d'équipements pour les activités de l'International de traîneaux à chiens et le Championnat du monde 2009.

ADOPTÉ

Projet 2 - Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

Modification - Projet de la fresque

2008-09-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. CARL DUBÉ
APPUYÉ PAR: M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 37 817,71 \$ pour un projet total de 48 317,71 \$ soit accordée à la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet en remplacement de la subvention initiale prévue qui était de 30 000 \$ pour un projet de 40 500 \$.

ADOPTÉ

Projet 3 - Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

Éclairage de la fresque

2008-09-10

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ
APPUYÉ PAR: M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 3 904 \$ pour un projet total de 5 508,30 \$ soit accordée à la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour l'éclairage de la fresque.

ADOPTÉ

Projet 4 - Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard

Amélioration du terrain accueillant le Festival du sportif

2008-09-11

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER
APPUYÉ PAR: MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 4 460 \$ pour un projet total de 6 300 \$ soit accordée à la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard pour l'amélioration du terrain accueillant le Festival du sportif.

ADOPTÉ

Projet 5 - Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard

Maintien d'un service de garde afin de maintenir l'école ouverte

2008-09-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. NORBERT MORIN
APPUYÉ PAR: M. CARL DUBÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 3 040 \$ pour un projet total de 3 800 \$ soit accordée à la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard pour le maintien d'un service de garde afin de maintenir l'école ouverte.

Note : Le Conseil de la MRC de Montmagny demande que des démarches soient entreprises par le promoteur afin de trouver dans les années à venir une source de financement mieux appropriée pour ce projet récurrent.

ADOPTÉ

Projet 6 - Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

Projet de dôme pour activités récréatives quatre saisons (remplacement du projet initial)

2008-09-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR: M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 77 532 \$ pour un projet total de 495 128 \$ soit accordée à la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy pour l'installation d'un dôme pour activités récréatives quatre saisons en remplacement du projet initial déposé par la municipalité.

ADOPTÉ

Projet 7 - Municipalité de Berthier-sur-Mer

Éclairage au Centre des loisirs

2008-09-14

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT
APPUYÉ PAR: MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 15 915 \$ pour un projet total de 28 000 \$ soit accordée en utilisant le fonds d'administration du Pacte rural 2002-2007 à la municipalité de Berthier-sur-Mer pour l'éclairage du Centre des loisirs.

ADOPTÉ

6.1.2 PROJETS RÉGIONAUX

Projet 1 - Transport collectif de la MRC de Montmagny

Participation de la MRC au service de transport collectif sur tout le territoire de la MRC de Montmagny

2008-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JACQUES ANDRÉ ROY
APPUYÉ PAR: M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE somme de 11 200 \$ soit prise dans l'enveloppe du Pacte rural pour le projet de transport collectif 2008 qui représente un projet total de 126 000 \$.

ADOPTÉ

Projet 2 - Notre-Dame-du-Rosaire

Support au développement et à la réalisation de l'événement Fortissimus

2008-09-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR: M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 1 000 \$ pour un projet total de 2 500 \$ soit accordée à la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire en support et au développement de l'événement Fortissimus.

ADOPTÉ

Projet 3 - CLD de la MRC de Montmagny

Loisirs intermunicipaux (Montmagny-Sud)

2008-09-17

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER
APPUYÉ PAR: M. NORBERT MORIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 71 000 \$, 63 000 \$ des six municipalités participantes et 6 000 \$ d'autres sources pour un projet total de 140 000 \$, soit accordée au CLD de la MRC de Montmagny pour l'embauche d'une ressource spécialisée en loisirs sur une période de 152 semaines.

ADOPTÉ

Projet 4

Mise en place d'un fonds de soutien temporaire pour les événements internationaux nécessitant un appui régional (ex. : événement international annuel dans une petite municipalité qui nécessite un fonds de roulement en raison des investissements à réaliser la première année)

2008-09-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JACQUES ANDRÉ ROY
APPUYÉ PAR: MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'À même l'enveloppe du Pacte rural, une réserve de 50 000 \$ soit créée pour le bénéfice de projets à caractère international, lesquels projets seront étudiés et recommandés par le Comité de suivi du Pacte rural.

QU'UNE aide financière allant jusqu'à 50 000 \$ du Pacte rural soit versée au CLD de la MRC de Montmagny et remboursable à la MRC suite à l'étude et l'approbation de chacun des projets.

QUE le Comité de suivi du Pacte rural joue le rôle du comité d'investissement pour l'adoption de la politique d'investissement et l'octroi des prêts temporaires. Advenant le non-remboursement d'une aide temporaire par une organisation, le prêt devrait être transformé en subvention du Pacte rural.

ADOPTÉ

Projet 5 - CLD de la MRC de Montmagny

Pôle Sud en forme et en santé est un projet d'amélioration de la qualité de vie et de la forme physique des jeunes des municipalités dévitalisées de l'est de Chaudière-Appalaches. Le principal bailleur de fonds est la Fondation Chagnon qui injecte une subvention de 764 501 \$ dans le projet.

2008-09-19

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU

APPUYÉ PAR: M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 10 400 \$ pour un projet total de 937 201 \$ soit accordée au CLD de la MRC de la MRC de Montmagny pour l'organisme Pôle Sud en forme et en santé pour un projet d'amélioration de la qualité de vie et de la forme physique des jeunes des municipalités dévitalisées de l'est de Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

Projet 6 - MRC de Montmagny

Suivi du Pacte rural et aide à l'aménagement du territoire

2008-09-20

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

APPUYÉ PAR: M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 48 000 \$ pour un projet total de 60 000 \$ soit accordée à la MRC de Montmagny pour le suivi du Pacte rural et pour de l'aide à l'aménagement du territoire.

ADOPTÉ

Projet 7 - LA CENTAURÉE, LABORATOIRE DE CIRQUE ÉQUESTRE INC.

École de cirque équestre affiliée au Cégep de Montmagny et retenue comme un des vingt laboratoires ruraux au Québec

2008-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR : MME FRANÇOISE AUCLAIR

APPUYÉ PAR: M. RÉAL BOLDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE subvention de 60 000 \$ pour un projet total de 1 185 000 \$ soit accordée à La Centaurée, Laboratoire de cirque équestre inc.

ADOPTÉ

6.1.3 BILAN DU PACTE RURAL I

Le coordonnateur à l'aménagement propose aux membres du conseil une démarche de communication des résultats du Pacte rural I ainsi qu'une invitation à la population à s'impliquer à la mise en valeur de leur communauté via le Pacte rural II.

Cette information sera présentée sous la forme de bandeaux dans un journal local sur une période d'une dizaine de semaines.

6.2 JOURNÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Mme Lyne Drouin, directrice régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, invite la MRC, par l'entremise du Parc régional des Appalaches, à participer à la « Journée des ressources naturelles » qui vise à mettre en valeur la forêt, la faune et les milieux naturels, le 19 octobre prochain.

Considérant que cette activité est en période de chasse, le parc a proposé une randonnée en rabaska à un tarif réduit et des randonnées pédestres dans des secteurs non fréquentés par les chasseurs.

Ces activités seront publicisées à l'échelle du Québec via une campagne de publicité du ministère à l'exemple des « Journées de la culture ».

6.3 PROJETS RÉGIONAUX

Conformément au budget adopté, le coordonnateur à l'aménagement recommande le versement des sommes indiquées ci-dessous au CLD afin d'appuyer les organismes réalisant des projets de mise en valeur du territoire conformément aux objectifs déterminés dans le cadre des projets régionaux.

2008-09-22

IL EST PROPOSÉ PAR : M. NORBERT MORIN
APPUYÉ PAR: M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse au CLD de la MRC de Montmagny, les sommes inscrites au tableau ci-dessous afin d'appuyer les organismes du milieu dans leur implication en matière d'aménagement et de mise en valeur du territoire.

Organisme	Versement septembre	Budget disponible après versement de septembre
CLD de la MRC de Montmagny	30 000 \$	44 450 \$
Office du tourisme de la Côte-du-Sud	20 000 \$	12 000 \$
Parc régional des Appalaches et Fête de la pêche	24 500 \$	0 \$
Promotion régionale	10 000 \$	8 250 \$
Information touristique (BIT et BAT)	5 000 \$	2 000 \$
Transport collectif	4 000 \$	0 \$

ADOPTÉ

6.4 PROJET DE PARC ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE

6.4.1 COMITÉ

Lors de la dernière réunion, en juillet, un comité de travail a été formé (préfet, directrice générale, coordonnateur à l'aménagement, maire de Saint-Paul-de-Montminy et M. Rosario Bossé). Une rencontre avec les entreprises désireuses de faire des propositions

à la MRC est prévue au cours des prochains jours. Deux entreprises ont relancé la MRC pour aller plus loin dans la réalisation d'un projet.

La municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a également créé un comité et a demandé une rencontre avec le comité de la MRC, considérant le fort potentiel éolien situé dans cette municipalité.

6.4.2 APPEL DE PROPOSITIONS

Ce sujet sera discuté suite aux rencontres avec les entreprises ayant déjà fait des démarches auprès de la MRC.

6.5 TRANSPORT ADAPTÉ

L'organisme Transport collectif de la MRC de Montmagny a débuté ses démarches pour offrir un service de transport adapté dans la partie du territoire de la MRC actuellement non desservie par contrat et entente avec le MTQ.

L'organisme Transport collectif vérifie la conformité des offres de services reçues, ainsi que la démarche suivie et offrira le service dès que possible.

6.6 PARC LINÉAIRE MONK

Une rencontre avec les responsables administratifs des trois MRC concernées en Chaudière-Appalaches a eu lieu le jeudi 4 septembre dernier. Les personnes présentes ont convenu de demander à NORAM d'inclure le détail des travaux à réaliser dans la section Bellechasse et de faire une vérification terrain, considérant que les coûts d'aménagement sont beaucoup plus élevés que ce que les MRC entendent investir dans ce projet et ce, même en utilisant l'aide financière proposée par la CRÉ Chaudière-Appalaches.

6.7 RCI - COUPES FORESTIÈRES

Le jugement a été rendu dans l'affaire MRC de Montmagny contre M. Clément Charland et le défendeur est reconnu coupable pour chacune des infractions.

6.8 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

6.8.1 COMITÉ

À la réunion du 21 octobre 2008, le coordonnateur à l'aménagement présentera le deuxième projet de schéma d'aménagement révisé. S'il n'y a pas d'imprévu, ce projet devrait être adopté à la réunion du 11 novembre prochain.

Un comité d'aménagement devra être formé pour la tenue des consultations publiques. Le préfet présidera les séances de consultation.

2008-09-23

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT
APPUYÉ PAR: M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Marcel Catellier, M. Rosario Bossé et M. Pierre Thibaudeau soient nommés membres du comité d'aménagement qui sera

responsable de tenir les consultations publiques concernant la révision du schéma d'aménagement.

ADOPTÉ

6.8.2 CONSULTATIONS

Les consultations publiques seront tenues dans des municipalités qui représentent au moins les 2/3 de la population.

Exemple :

Archipel :	Isle-aux-Grues	155
Ville :	Montmagny	11 667
Nord-Ouest :	Berthier-sur-Mer	1 356
Nord-Est :	Cap-Saint-Ignace	3 225
Centre :	Notre-Dame-du-Rosaire	391
Sud :	Sainte-Lucie-de-Beauregard	306
Population totale :	23 444	17 100 = 73 %

6.9 TOURNÉE DE FAMILIARISATION - MILIEU SCOLAIRE PRIMAIRE - MONTMAGNY

La tournée de familiarisation des professeurs et directeurs des écoles primaires du Sud du territoire a été tenue et 22 membres du personnel scolaire ont participé à la journée. Les personnes présentes ont rencontrés les responsables du Championnat du monde de traîneaux à chiens, du Transport collectif, du développement local (Notre-Dame-du-Rosaire) et régional (CLD), du Parc régional des Appalaches, des loisirs intermunicipaux, ainsi que des intervenants touristiques (pourvoirie et Appalaches Spa Lodge).

Le but de la journée était de faire connaître les services offerts dans le secteur, de créer des liens avec les intervenants désirant collaborer avec le milieu scolaire, de découvrir et de développer un intérêt chez les professeurs pour le milieu où ils travaillent.

6.10 POINTE AUX PINS

Le coordonnateur à l'aménagement participe au Comité de mise en valeur de la Pointe aux Pins avec les gens de l'Isle-aux-Grues. La Pointe aux Pins est un site d'intérêt régional d'une grande valeur et l'expertise acquise dans la réalisation du Parc régional des Appalaches peut être utile dans ce dossier. Les membres du comité déplorent la lenteur de la réalisation du projet par l'organisme « Conservation de la nature » et par les mandataires choisis. Une implication accrue des intervenants locaux est envisagée.

6.11 ROUTE VERTE - MISE AUX NORMES

Une évaluation de la signalisation de la Route verte a été faite au cours de l'été par Vélo Québec. Des correctifs devront être apportés (ex. : signalisation manquante).

Vélo Québec et le ministère des Transports fourniront la signalisation manquante et la contribution du monde municipal sera de procéder à l'installation des pancartes fournies conformément au plan de signalisation fournie.

6.12 TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Téléphonie cellulaire Montmagny-Sud

La rencontre entre la directrice générale adjointe du CLD et les représentants de Sogetel a permis de faire le point sur les projets de Sogetel.

- 1) Même si Sogetel ne possède pas d'antenne mobile pour offrir un service de téléphonie cellulaire occasionnel, une demande pourrait être faite à cette entreprise pour procéder à des essais lors d'événements tels que le Festival du Sportif de Sainte-Lucie-de-Beauregard et le Championnat du monde de traîneaux à chiens à Saint-Just-de-Bretenières.
- 2) Sogetel envisage d'installer éventuellement des tours de retransmission pour le service de téléphonie cellulaire. En ce moment, il n'est pas prévu de développer ce service avant décembre 2009. Une baisse des coûts de la technologie est anticipée à cette période. Il faudrait trois tours pour bien desservir le territoire. Une à Saint-Just-de-Bretenières, une à Saint-Fabien-de-Panet et une autre à Sainte-Lucie-de-Beauregard. Pour la desserte de Sainte-Lucie-de-Beauregard et de Lac-Frontière, il faudrait une entente de partenariat avec Telus afin d'éviter le croisement des ondes des antennes de la compagnie Sogetel qui seront situées à Saint-Fabien-de-Panet et à Saint-Just-de-Bretenières.

Le représentant de Sogetel n'entend pas confirmer les projets de l'entreprise au CLD avant de connaître les nouveaux aspects réglementaires en matière de téléphonie cellulaire.

Le Conseil de la MRC demande aux représentants de la MRC qui siègent au Conseil d'administration du CLD de réitérer l'importance de développer la téléphonie cellulaire dans Montmagny-Sud et que le responsable du dossier insiste auprès de Sogetel pour réaliser un projet qui sera présenté aux autorités gouvernementales afin d'obtenir une aide financière.

COMITÉ D'ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE DE TÉLÉPHONIE CELLULAIRE EN RÉGION

2008-09-24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR: M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny réitère sa demande à la Ministre des Affaires municipales et des Régions de participer au Comité d'étude sur le développement du service de téléphonie cellulaire mis en place par le gouvernement du Québec dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité.

ADOPTÉ

6.13 CHAMPIONNAT DU MONDE DE TRAÎNEAUX À CHIENS

Les organisateurs de l'International de traîneaux à chiens invitent la MRC à devenir partenaire financier de l'événement.

2008-09-25

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR: M. MICHEL COULOMBE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny s'inscrive à titre de partenaire financier à l'événement du « Championnat du monde de traîneaux à chiens de la Rivière Daaquam 2009 » en participant financièrement pour un montant de 5 000 \$

à même le budget de l'année 2009, à cet événement international qui a lieu en alternance entre l'Amérique, l'Asie et l'Europe.

ADOPTÉ

6.14 MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DE CAP-SAINT-IGNACE

2008-09-26

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN
APPUYÉ PAR: M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux RCI en vigueur pour la modification de la réglementation d'urbanisme visant à autoriser les catégories « Hébergement et restauration », « Débit de boisson et salle de danse », « Infrastructure d'utilité publique sans nuisance » et « Agriculture sans nuisance » dans la zone SbMP-1.

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE

7.1 POSTES CANADA

Lettre-réponse de Postes Canada concernant le processus d'examen stratégique en cours.

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE JUILLET ET AOÛT 2008

2008-09-27

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

N° chèque	Montant	Nom du fournisseur
C800529	790,11	Bureautique Côte-Sud Enr.
C800530	570,48	Desjardins Sécurité Financière
C800531	3458,44	S S Q - Investissement et retraite
C800532	451,55	Fédération québécoise des municipalités
C800533	160,00	La Capitale - Gestion financière
C800534	335,05	Comm. adm. de régime de retraite et d'assurance
C800535	141,09	Corporation informatique Bellechasse
C800536	125,00	Maison de secours La Frontière
C800537	3000,00	CLD de la MRC de Montmagny
C800538	114,42	Société canadienne des postes
C800539	2000,00	Municipalité de Lac-Frontière
C800540	20074,02	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C800541	4372,00	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
C800542	58,25	Lavery, De Billy, S.E.N.C., Avocats
C800543	10010,00	Centre de plein-air Ste-Apolline
C800544	48,00	Groupe Ultima Inc.
C800545	9821,32	Services sanitaires Roy
C800546	309,75	Evolutra Corporation

C800547	323,05	Protectron
C800548	480,00	Labrecque, Mathieu
C800549	2800,00	Société développ. économ. de Montmagny
C800550	48,03	Le nettoyeur Magnymontois Inc.
C800551	2257,50	Dpoc - Neopost Canada Ltée
C800552	3837,75	Campor
C800553	2500,00	Loisirs St-François de Montmagny
C800554	3500,00	Alphéna Bertrand et 9094-9330 Québec Inc.
C800555	153,39	Bossé, Rosario
C800556	53,90	Roy, Jacques André
C800557	216,00	Fonds de l'information foncière
C800558	237,15	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C800559	1200,00	CLD de la MRC de Montmagny
C800560	736,69	Peintures récupérées du Québec
C800561	699,53	Michel Proulx Meubles
C800562	678,00	Boucher, Pierre
C800563	6000,00	Pisciculture de L'eau à la Bouche Inc.
C800564	245,00	Fondation-Jeunesse de la Côte-du-Sud Inc.
C800565	282,20	Restaurant Chez Bibi
C800566	231,96	Saldo - Plomberie
C800567	9989,00	Marie-Ange Rouillard & Rénovation
C800568	10000,00	Marjolaine Roseberry et Rénovation
C800569	10880,00	Louis Lachance et Rénovation
C800570	5505,00	Yves Guillemette et Lorendo Inc.
C800571	8391,00	André Bernier et Serge Lamarre
C800572	2375,00	Rosanne Lemieux et Cheminée L. Poulin
C800580	2975,08	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C800581	719,30	Bureautique Côte-Sud Enr.
C800582	523,71	Fédération québécoise des municipalités
C800583	507,94	Corporation informatique Bellechasse
C800584	45,15	CLD de la MRC de Montmagny
C800585	74,02	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C800586	355,56	Groupe de géomatique Azimut Inc.
C800587	45,13	Stéréo Plus/Léonard Chabot Inc.
C800588	62,64	Labrador Laurentienne Inc.
C800589	1007,97	Impression Rive-Sud
C800590	11422,30	Servitech Inc.
C800591	3766,71	9172-7891 Québec Inc. (Richard Pelletier)
C800592	60,00	Caisse populaire Desjardins de Montmagny
C800593	488,70	IDC Informatique
C800594	299,06	Michel Proulx Meubles
C800595	1994,28	C.F.E.R. de Bellechasse
C800596	48,03	Le Nettoyeur Magnymontois Inc.
C800597	338,63	La Financière agricole du Québec
C800598	1750,00	Sophie Gaumont
C800599	456,32	Desjardins Sécurité financière
C800600	2739,70	S S Q - Investissement et retraite

C800601	160,00	La Capitale - Gestion financière
C800602	160,82	Comm. adm. de régime de retraite et d'assurance
C800603	219,00	Fonds de l'information foncière
C800604	312,98	Bureautique Côte-Sud Enr.
C800605	3169,53	Groupe de géomatique Azimut Inc.
C800606	409,00	École nationale des pompiers du Québec
C800607	6445,66	U.S.D. Inc.
C800608	3676,14	S S Q - Groupe financier / Ass. coll.
C800609	135,45	Plomberie & Chauffage D. St-Pierre Inc.
C800610	86603,34	Campor
C800611	20878,03	Qualité Construction (Cdn) Ltée
C800612	10119,24	Fédération québécoise des municipalités
C800613	118,60	Catellier, Marcel
C800614	2975,08	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C800615	1685,47	Bureautique Côte-Sud Enr.
C800616	28,21	Stéréo Plus/Léonard Chabot Inc.
C800617	78,11	Labrador Laurentienne Inc.
C800618	41,95	Librairie Livres en Tête Inc.
C800619	89,17	Impression Rive-Sud
C800620	13101,49	Services Sanitaires Roy
C800621	6,30	Aubé, Luca
C800622	1922,88	Peintures récupérées du Québec
C800623	1000,00	Genivar Groupe Conseil Inc.
C800624	239,30	Publications du Québec (Les)
C800625	56,88	Caron, Clément
C800626	125261,00	Campor
C800627	75,00	Golf-Flg-Areq-03-C
C800637	506,16	Fédération québécoise des municipalités
C800638	282,19	Corporation informatique Bellechasse
C800639	1865,00	Ministre des Finances du Québec
C800640	11422,30	Servitech Inc.
C800641	10000,00	Claude Landry et Rénovation Pe Bilodeau
C800645	1652,32	Ministre des finances du Québec
C800646	826,16	Librairie Livres en Tête Inc.
TOTAL	464 662,62	\$

QUE la liste des comptes à payer de juillet et août 2008 soit acceptée.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 464 662,62 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2008

Un état des revenus et dépenses au 31 août 2008 est déposé. Actuellement, les prévisions budgétaires sont respectées, sauf en ce qui concerne l'activité des boues de fosses septiques, compte tenu du changement d'entrepreneur en cours d'année 2008. Pour les activités où il y a de la facturation, une mise à jour sera faite pour s'assurer de l'état d'avancement. Cette année, le processus budgétaire sera débuté plus tôt.

9. RAPPORT DES COMITÉS

10. VARIA OUVERT

10.1 ÉVALUATION MUNICIPALE

Le maire de la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières s'interroge sur les modalités utilisées déterminant la valeur des immeubles.

Actuellement, le processus de confection du rôle d'évaluation est presque terminé, mais une demande sera adressée à l'évaluateur d'entrer en communication avec M. Bolduc.

10.2 PONTS - ENTENTE MTQ

Le maire de Notre-Dame-du-Rosaire demande si toutes les municipalités ont signé le protocole d'entente avec le ministère des Transports.

L'ensemble des municipalités semble indiquer qu'elles ont l'intention de procéder à la signature de ladite entente.

10.3 PERMIS DE CONSTRUCTION

Le maire de Saint-Fabien-de-Panet demande un tour de table afin de vérifier les valeurs minimales exigées pour l'émission des permis de construction/rénovation dans les municipalités.

En réponse, on constate que c'est assez varié comme montant, puisque certaines municipalités exigent un permis dès que des travaux sont faits alors que d'autres imposent un minimum tel 500 \$ ou 1 000 \$ (ou tout autre montant).

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2008-09-28

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h15.

ADOPTÉ

Marcel Catellier, préfet

Nancy Labrecque, dir. générale